

LE PETIT PERONNAIS

Édition
PRINTEMPS



Sommaire

HORAIRES

Lundi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h00	13h30 à 18h30
Mercredi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Jeudi	Fermé le matin	13h30 à 17h30
Vendredi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

1 Place Saint-Antoine
01630 Péron

Téléphone 04 50 56 31 08

Fax 04 50 56 37 46

accueil@mairieperon.fr

Courriels des services

Urbanisme

urbanisme@mairieperon.fr

État-civil, cimetière, voirie, logement

etatcivil@mairieperon.fr

Secrétariat C.C.A.S

finance@mairieperon.fr

Gestion et facturation de la cantine

natalia.zamoracantine@mairieperon.fr

Communication

communication@mairieperon.fr

ASVP (Agent de Sécurité de la Voie Publique)

Téléphone 06 79 91 88 91

asvpperon@gmail.com

PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous :

Dominique BLANC,	Maire
Amandine ROSSAS,	Adjointe
Claude GIROD,	Adjoint
Jérémy BLANC,	Délégué urbanisme

P. 2 Sommaire

La mairie vous informe

P. 3 Carnet communal

P. 4 - 9 Edito

P. 9 Conseil Municipal

Vivre à Péron

P. 10 -21 Associations

Informations

P. 22 Le calendrier des fêtes 2026

P. 23 Contacts utiles

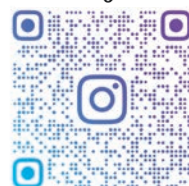
Scannez et
rejoignez nous
sur Facebook !



facebook.com/mairieperon



Instagram



MAIRIEPERON

Tous nos vœux de bonheur



- Manel BARON, née le 24 octobre 2025
- Theo CRÉMON DURAFFOURD, né le 16 novembre 2025
- Ambre LOMBARD, née le 1^{er} décembre 2025
- Ethan DE BEULE, né le 09 décembre 2025
- Rafaël MARION, né le 04 janvier 2026
- Lynn BOUARAB, née le 24 janvier 2026

Toutes nos félicitations aux mariés

- Mme Joséphine POUPET et M. Michael SOLIDUM, le 27 décembre 2025
- Mme Elodie GROS BENOIT et Patrice MONNIOT, le 09 janvier 2026



Nous n'oublions pas ceux qui nous ont quittés

- Mme Gabrielle, Lucienne TRUCHET, 08 janvier 2026
- Mme Sylvie VENTURI, 03 février 2026



Elections municipales

les dimanches 15 et 22 mars 2026 de 8h00 à 18h00

à la Maison des associations

TAD (Transport A la Demande):

- TAD Sud: 3 véhicules sont prévus aux heures de pointe (7h30-9h et 16h30-18h30) et 2 véhicules circuleront le reste de la journée.
- TAD Nord: 2 véhicules sont prévus aux heures de pointe et 1 véhicule le reste de la journée. De nouvelles communes et arrêts seront également desservis, à savoir Gex, Vesancy et Sauverny-Douane.

Nouveau!

La prestation du samedi reste inchangée avec un véhicule qui réalise l'ensemble des trajets pour le TAD Nord et Sud.

Pour plus d'information et suivre l'actualité de Pays de Gex agglo, rendez-vous sur paysdegexagglo.fr

#paysdegex #mobilite #transport #tad
#transportalademande #mobilitepaysdegex

📞 Réservation :
Les modalités restent les mêmes, seul le numéro change :
☎ 07 78 50 71 59
🌐 tad.paysdegexagglo.fr
📱 Appli TAD Pays de Gex agglo

Horaires du service

- Lundi → Vendredi : 6h30 – 19h30
- Samedi : 9h00 – 19h00

LA MAIRIE VOUS INFORME

Pour toutes vos démarches administratives (Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...) vous pouvez consulter et télécharger les documents sur le site www.service-public.fr

Centre de soins immédiats du Pays de Gex

En fonction de l'état du patient, le SAMU (contactez le 15) choisit la solution de prise en charge la mieux adaptée <https://www.centredesoinsimmmediats.fr/>

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (Le CLIC)

167 rue de Genève 01170 GEX Téléphone : 04 50 41 04 04

<https://www.paysdegexagglo.fr/9300-bien-vieillir.htm>

Recensement Militaire

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, dès qu'ils atteignent **l'âge de 16 ans, soit pour ceux nés en avril, mai, juin 2010, venir avant le 30 juin 2026** .

Une fois recensé, vous pouvez créer votre compte sur la page internet <https://presaje.sga.defense.gouv.fr>

pour tout échange avec le Centre du Service National et pour toute information sur la Journée Défense et Citoyenneté.

Demande de logement social

Désormais, plus besoin de vous déplacer en mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr .

Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.

Avis aux nouveaux habitants

Si vous venez d'arriver à Péron (Péron, Logras, Feigères, Greny) et afin de simplifier vos démarches administratives, veuillez signaler votre arrivée au secrétariat de mairie où vous serez les bienvenu(es).

En cas de départ de la commune

Si vous déménagez, n'oubliez pas de le signaler en mairie, soit en passant au secrétariat ou en téléphonant au 04 50 56 31 08.

Demandes de cartes d'identité

Les demandes de cartes d'identité se font auprès des communes suivantes : Thoiry, Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire ou Divonne.

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://ants.gouv.fr>

Autorisation de sortie du territoire

Les demandes d'autorisations de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés sont à nouveau obligatoires. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire. Vous trouverez le formulaire CERFA ainsi que les pièces nécessaires qui accompagnent la demande, sur le site internet www.service-public.fr

Edit **O**

VŒUX 2026

Bonsoir et merci d'avoir répondu encore nombreux à notre invitation.

Je vous souhaite, à vous tous, ainsi qu'à toutes vos familles, une excellente année 2026, avec bonheur, succès, prospérité et surtout une bonne santé. J'ai une pensée émue pour tous ceux qui ont été touchés en 2025 par la maladie, le deuil, les intempéries, ou par les guerres. Cette fin d'année a été tristement endeuillée. J'aurai une pensée particulière pour les familles de ces 4 jeunes qui ont perdu la vie tragiquement le soir du 05 décembre à Collonges, et pour la tragédie survenue la nuit du réveillon de la Saint Sylvestre à Crans-Montana.

Comme vous le savez, ce soir, cette cérémonie des vœux sera la dernière pour moi. Je finirai donc comme je l'ai commencé, par mes traditionnels MERCI et PAS MERCI.

Tout d'abord

MERCI, à l'ensemble des employés communaux pour m'avoir supportée pendant toutes ces années. J'ai pris le parti de gérer la mairie en bonne mère de famille. Alors vous vous doutez bien, que comme dans chaque famille, ça bouge, ça vit, il y a des hauts et des bas, mais toujours dans le respect d'autrui. Merci à nos 5 secrétaires de mairie qui m'ont assisté au quotidien. Merci à nos 5 ATSEM qui prennent soin des enfants de l'école et qui pour certaines encadrent ceux-ci au restaurant scolaire, j'en profite pour remercier Lydie qui a bien voulu faire le remplacement de Nathalie et à qui je souhaite un prompt rétablissement. Merci à notre équipe du restaurant

scolaire chapeauté par Natalia avec 13 agents au total, qui pour certaines font également de l'entretien, et qui a su gérer avec brio la transition imposée par l'incendie survenu dans les locaux de Bourg Traiteur en février 2025. J'en profite pour souhaiter une bonne retraite bien méritée à Sylvie, qui a œuvré pendant 20 ans au service de la commune. Je remercierai aussi Pascal pour ces années où il a été d'un grand secours pour moi quel que soit le jour, quel que soit l'heure. Merci à nos 5 agents du service technique qui travaillent sans relâche malgré tout ce qui se dit... Merci à nos 4 agents d'entretien qui s'occupent méticuleusement de nos bâtiments. Merci également à Nadia, qui nous a encore enchanté lors des feux d'artifice du 14 juillet, entourée de ses petites mains (Yann, Louis, Didier et Didier). Merci à Elie, notre ASVP, qui ne s'ennuie pas une seconde entre la commune de Farges et la nôtre. Ce dernier, avec ses nombreuses tâches, me soulage et fait respecter au maximum de ses pouvoirs bon nombre de réglementation : déchets, stationnements, mise en fourrière... Je ne peux vous citer tous les noms car nous avons 29 agents, et, comme tous ne travaillent pas à temps plein, cela correspond à un peu plus de 22 agents à équivalents temps plein. Mais je les remercie tous pour le travail qu'ils font au sein de notre collectivité.

MERCI, à nouveau, à mes collègues du conseil municipal pour avoir accepté d'axer les budgets sur l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie. Malheureusement, vu l'augmentation des coûts et la diminution des

subventions, nous n'avons pas pu en faire autant que souhaité. Je les remercie aussi pour l'engagement pris à mes côtés durant ce mandat. Comme je le rappelais lors de mes derniers vœux, le rôle d'un conseiller n'est pas évident. Si nous commençons le mandat plein de fougue et d'ambitions, il est difficile de maintenir cet enthousiasme sur le long terme. Il faut aussi se rappeler qu'être élu, c'est travailler pour le bien de la commune, et non pour sa propre personne, ce qui ne semble pas évident pour tout le monde. D'un point de vue extérieur, cela semble facile d'être élu, mais je peux vous assurer que le parcours est souvent parsemé d'embûches. Malgré tout, cela reste une belle expérience humaine que je recommande à chacun,

MERCI à notre garde forestier qui nous quitte pour une nouvelle aventure,

MERCI aux bénévoles de la bibliothèque pour leur travail et leurs animations appréciées de tous,

MERCI aux membres du CCAS pour l'organisation des colis, du repas, du voyage et la mise en place du plan canicule,

MERCI aux membres du Conseil Municipal Jeunes qui, je l'espère, deviendront un jour membre d'un conseil municipal. Ils se font déjà un plaisir de passer parmi vous tout à l'heure lors du verre de l'amitié,

MERCI à notre personnel enseignant et à l'équipe du centre de loisirs qui travaillent avec bienveillance au quotidien auprès de nos enfants,

MERCI à l'ensemble de nos belles associations qui donnent de leur temps pour animer notre beau village. J'ai toujours eu à cœur d'encourager la vie associative, je prendrai encore plaisir à le faire après ce mandat, et bien entendu à participer aux manifestations communales. J'ai donc une mauvaise nouvelle : ce n'est pas demain la veille que vous allez vous débarrasser de moi... Par contre, j'aimerais quand même faire un aparté pour rappeler à certains de leurs membres que le fait de leur offrir gratuitement des locaux ne signifie pas qu'ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent. Je vous rappelle que pour toute modification la mairie doit être avertie, que cela soit pour les changements de bureau, les utilisations des salles ou les annulations. Je vous remercie aussi de bien penser à nous rendre les transpondeurs que nous vous confions. Et bien entendu, cela peut vous prêter à sourire, mais non, vous n'avez ni le droit de construire sans autorisation sur le domaine communal, ni de modifier les locaux qui vous sont attribués...

MERCI aux entrepreneurs, artisans, commerçants implantés sur notre territoire et celles et ceux qui travaillent pour notre commune, ainsi qu'à nos agriculteurs. Je souhaite, à nouveau, la bienvenue à M. Lucas OLIVE notre nouveau gérant de notre auberge communale,

MERCI à M. Thomas BALAGUER, d'Intermarché, et à M. Jérôme BOUCAUD, du Moulin de Péron, pour leur engagement auprès des associations et à nos côtés,

MERCI aux administrés, qui bénévolement, vont nettoyer les chemins communaux,

MERCI à M. et Mme François COLLET, maire pendant 2 mandats, qui ont fait don à la commune d'une parcelle de bois,

MERCI au commandant de la gendarmerie de Thoiry pour l'étroite collaboration que nous avons, chose qu'il faut admettre car cela n'a pas toujours été le cas. Et je souhaite un bon rétablissement à Daphnée notre référente communale.

MERCI à Pays de Gex d'agglomération pour avoir réussi, malgré les différentes contraintes, la réouverture de la halte-garderie La Roulinotte. Ce moyen de garde itinérante est très apprécié des parents, son arrêt brutal au cours de l'année dernière a mis un certain nombre de familles dans l'embarras. Je remercie également l'agglomération et le Sivalor pour leur subvention à hauteur du tiers, pour chacune de ces entités, de la facture pour la réfection du chemin allant à la compostière pour un montant total de 63 416.00 € TTC,

MERCI à Monsieur Patrice DUNAND pour avoir entendu mes ô combien nombreuses demandes concernant ma demande de subvention pour les vestiaires du foot. J'espère ne pas avoir été trop pénible, mais qui ne demande rien n'a rien.

MERCI à la régie des eaux pour l'agrandissement de notre station d'épuration pour un coût avoisinant les 7 545 000 H.T. €. La pose de la première pierre ayant eu lieu le 09 juillet dernier.

Et place maintenant aux PAS MERCI :

PAS MERCI à nos institutions françaises qui étranglent les collectivités : moins de subventions, moins de dotations, et toujours plus de ponctions,

PAS MERCI à ces jugements dans les tribunaux qui, si la Commune perd, elle doit verser une certaine somme

de dommages et intérêts, alors que si elle gagne, et c'est 9 fois sur 10, elle se voit allouer la somme de 100 euros. Cherchez l'erreur,

Pas MERCI au comportement irrespectueux de certains parents devant l'école lors du dépôt des enfants. Comme déjà signalé l'an passé, je reste étonnée de constater que si peu de nos administrés semblent lire ou respecter, les règles pourtant clairement affichées. Qu'il s'agisse du stationnement, ou encore de l'interdiction faite aux parents et grands-parents d'utiliser les jeux destinés aux enfants dans les parcs. Ces consignes ne semblent toujours pas susciter la moindre réflexion. Certes, garder son âme d'enfant peut être sympathique, mais il ne faut pas oublier que lorsque ces équipements, non conçus pour supporter le poids d'adultes, sont détériorés, leurs remplacements à un coût et ce coût est supporté par l'ensemble des administrés,

PAS MERCI à ce petit pourcentage d'individus qui ne respectent rien, qui déposent leurs déchets sauvages, qui laissent divaguer leurs chiens ou qui roulent à grande vitesse de manière inconsciente, qui stationnent n'importe où et j'en passe. Ce n'est pas notre ASVP qui va me contredire...

PAS MERCI à ces personnes qui écrivent anonymement sur les réseaux sociaux pour se plaindre qu'ils ont eu des amendes de stationnement et notamment sur les zébras devant le collège en arguant que cela fait des recettes pour la commune. Eh bien non, malheureusement, notre commune n'ayant pas assez d'habitants, nous ne touchons pas un centime pour ces amendes. C'est vrai que cela est fort dommage. Moralité : apprenez le code de la route et vous ne serez plus verbalisé,

PAS MERCI à ces personnes qui se croient tout permis, en allant frapper le soir chez des élus, ou en essayant de soudoyer des personnes de leur famille pour obtenir des documents non conformes,

PAS MERCI à cette personne qui vient se plaindre en mairie en nous traitant d'incapable car une villa va être construite, à côté de son domicile, en arguant qu'elle ne pourra plus écouter la télévision comme il faut, à cause du bruit...

PAS MERCI à M. DEGUERRY, notre président du département. En effet lorsque j'ai signé l'acceptation du permis de construire pour l'agrandissement du collège, il avait été convenu que le Département devait participer à la création d'un parking sur une parcelle communale. Un courrier de confirmation avait suivi, notifiant une participation de 80 % pour le Département et 20 % + la TVA pour la commune. En novembre dernier, nous avons reçu un nouveau courrier du Département pour nous avertir qu'ils avaient pris en charge les 10 places le long de la route de Péron, mais que les autres places promises ne seraient pas faites. En attendant, qui doit rendre des comptes aux administrés qui ne peuvent pas se garer ? Je vous donne dans le mille.

Il est temps de faire un bilan de l'année 2025 :

Quelques chiffres à vous donner :

Nombre d'habitants selon l'INSEE : 2977 au 1er janvier 2026 contre 2962 l'an passé. Je vous rappelle, qu'il y a 3 ans, entre le nombre d'habitants donné par cet organisme et la population réelle. Ce qui nous amène, je pense, aux alentours de 3 250 habitants. Tout cela, encore une fois, pour nous donner moins de dotations, 18 naissances, 4 mariages et 12 décès

Urbanisme : 233 dossiers de demandes dont 36 Permis de Construire et 87 Demandes Préalables, le restant étant des Certificats d'Urbanisme, Permis d'aménager et Permis de Démolir

Nous avons touché 1 354 575 € de la Compensation Financière Genevoise pour l'exercice 2025 correspondant à 652 frontaliers contre 710 frontaliers l'an passé.

Au niveau des finances, comme vous le savez, depuis le début de ma mandature, j'avais souhaité qu'aucun emprunt ne se fasse. De ce fait, tout ce qui a été réalisé depuis ces 5 dernières années a été réglé en auto-financement soit une somme d'engagée de 9 870 374 €.

En 2025, la commune a finalisé les travaux de construction des vestiaires du foot. Le coût total de cette opération s'élève à 1 022 385 € TTC. Ce projet a pu bénéficier de plusieurs financements : 116 900 € de subventions de l'État, 65 000 € de la Région, 80 539 € du Département et 20 000 € du Fonds d'Aide au Football Amateur. Le reste à charge pour la commune représente donc un financement sur fonds propres de 740 414 €, montant auquel il convient de déduire le remboursement d'une partie de la TVA, environ 16 %. L'inauguration officielle des nouveaux vestiaires s'est déroulée le samedi 22 novembre 2025, en présence des autorités locales et territoriales, des agents communaux, des entreprises ayant participé au chantier, des responsables du club de football, des jeunes joueurs, des sponsors ainsi que des anciens présidents du club. Afin de permettre à l'ensemble des administrés de découvrir ces nouveaux équipements, une matinée portes ouvertes est organisée

le samedi 21 février 2026, de 9h30 à 11h30. Nous vous y attendons nombreux.

Nous nous sommes également occupés de refaire une beauté à notre église, qui je vous le rappelle est un bâtiment communal. Nous avons mandaté l'entreprise BONGLET pour traiter le salpêtre et refaire les peintures. Nos agents communaux ont également été d'une grande aide pour ces travaux.

L'entreprise PERRIERE, quant à elle, s'est occupée de refaire une partie de la toiture de la mairie qui prenait l'eau.

A l'école, nous avons installé des climatiseurs dans les deux salles de classe à l'étage et remplacé les jeux d'enfants dans la cour.

Le relamping de la Maison des Associations, du centre technique, du centre de loisirs et de la mairie a été finalisé au cours de l'année. Par ailleurs, le relamping de l'éclairage public a recommencé, puisqu'une partie avait été autour de ce bâtiment, et devrait se terminer fin mars 2026. Pour information nous avons dans notre commune 454 points lumineux.

Après de longues discussions au sein du conseil municipal, le projet de la route de Lyon a pu avancer, avec l'approbation de la phase d'avant-projet définitif. La mission complète de la phase projet à la phase réception des travaux du programme des phases 2 et 3 a été attribuée au cabinet Archigraph. Celle-ci a finalisé tous les documents pour lancer l'appel d'offre d'ici peu afin que le prochain conseil municipal puisse statuer sur ces entreprises.

L'aménagement du chemin de la chapelle avance à petits pas. Ce genre de projet est long et fastidieux entre les différentes étapes et interlocuteurs. L'avant-projet a été validé par le conseil municipal. Nous attendons la numérotation des nouvelles parcelles de la part du géomètre afin de finaliser l'achat avec un administré et le plan de financement par le Syndicat d'Electricité de l'Ain.

En 2025 nous avons bien entendu continué l'entretien courant de nos voiries.

L'année 2025 aura aussi été l'année où un grand monsieur de notre commune a été mis à l'honneur, Monsieur Georges BUGNET. En effet, ce dernier a reçu le 04 juillet, la médaille du mérite de l'Union Nationale des Combattants 74. Le 14 juillet, c'est lors de la cérémonie officielle qu'il a reçu la médaille de la légion d'honneur. Pour finir, il a reçu le 18 juillet, la médaille du souvenir français. Comme l'a si bien souligné notre sénateur, M. Etienne BLANC, il est regrettable d'attendre presque 100 ans pour se voir décorer ainsi. Cerise sur le gâteau, Georges BUGNET a fêté ses 100 ans le 20 novembre dernier. C'est avec grand plaisir que nous avons soufflé les bougies avec lui.

Ce mandat ne fut pas un long fleuve tranquille, j'aurais une pensée pour Christian et Jean qui nous ont quittés bien trop tôt. Nous avons essuyé dans la foulée une grosse tempête qui a fait de sacrés dégâts sur notre commune et des incendies. Mais nous pouvons être fiers car nous n'avons pas abandonné, nous nous sommes reconstruits et, malgré les dissensions qu'il y a pu avoir, c'est ensemble que nous avons mené à bien les projets que nous avons prôné lors de notre élection en 2020.

Comme nous le souhaitons, nous avons remis en état nos bâtiments communaux : reprise des dysfonctionnements de l'accueil de loisirs, remise à niveau électrique et informatique de l'école, reprise des toits du centre technique, peinture et réfection des dalles de plafond de la salle des fêtes, réaménagement du self du restaurant scolaire, mise sous alarme des bâtiments, réhabilitation des vestiaires du foot, aménagement du local de la poste en cabinet infirmier. Nous avons également pris soin de nos routes avec la reprise des enrobés défectueux, la création d'un chemin d'accès entre l'école maternelle et le parking du city stade, la finalisation de la voie verte, la requalification de la rue du mail et de la route de Lyon, l'aménagement de la giration du carrefour de la route des jeunes et de la route de Péron, la création d'un trottoir devant l'IME, la mise en place de 4 radars pédagogiques. Nous avons fait le choix d'éteindre l'éclairage la nuit, sauf autour des bâtiments communaux, et avons investi dans des décorations de Noël moins énergivores, même si pour certains, ce n'est jamais suffisant...

Autre sujet qui fait polémique chaque année, le déneigement...Le conseil municipal et moi-même avons pris la décision, depuis plusieurs années, de ne plus déneiger les voies privées. En effet, celles-ci ne faisant pas partie du domaine public, la commune n'a pas compétence légale pour intervenir dessus. Sa responsabilité civile peut même être engagée, si un piéton venait à chuter ou si un véhicule était endommagé. Si la plupart des lotissements gèrent maintenant en interne le déneigement de leurs voies privées, d'autres administrés continuent inlassablement à venir se plaindre en mairie m'accusant de tous les torts. N'étant pas une entreprise de déneigement, nous n'avons, ni le matériel, ni les agents nécessaires pour cela. Je me souviens, il y a bien longtemps, quand nos agents passaient encore, ils se faisaient critiquer car ils ne faisaient pas en priorité le dénei-

gement de leurs voies. Pour information, nous avons plus de 80 km de voirie à déneiger plus les trottoirs, les écoles, la MDA et j'en passe...

Les deux aires de jeux pour enfants ont été refaites en totalité, un conseil municipal jeunes a vu le jour, une journée intergénérationnelle entre le centre de loisirs et les aînés du CCAS a été instaurée une fois par an.

La commune a apporté son soutien à Ma bulle rose et à l'IME à travers des manifestations.

La Commune a également fait son apparition sur les réseaux sociaux et a maintenant sa propre application Lumiplan.

Bravo à vous tous pour le travail effectué au fil de ces années.

La révision du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat) est aussi un autre gros sujet sur le devenir de notre Pays de Gex. Jérémy BLANC et moi-même avons assisté à de nombreuses réunions très intéressantes pour l'élaboration de celui-ci. La décision finale sera encore discutée et votée par les nouveaux élus au cours d'un conseil communautaire.

Comme les années précédentes nous allons remettre à 31 jeunes le livret du citoyen. Dans notre pays, où même si tout n'est pas rose, nous avons encore ce privilège de pouvoir voter alors je ne vous dirai qu'un mot : VOTEZ ...

Voilà, comme vous le savez, je rends mon tablier au bout de 25 ans d'élu(e), dont 21 ans dans l'exécutif. Je voudrais finir mon discours, juste en disant un grand merci à tous ceux qui m'ont soutenu et surtout à la suite du décès de Christian, et à toutes les belles personnes que j'ai connues pendant ces nombreuses années, qui pour certains, ont fait de nombreux kilomètres, se sont fait portés pâle à une réunion... ou qui ont retardé leur départ en vacances pour être parmi nous ce soir. Je ne garderais en souvenir que ces liens d'amitié qui se sont créés au fil de ces années.

Je terminerai en revenant sur la politesse. Comme je l'ai souvent dit à mes enfants, un bonjour, un au revoir, un s'il te plaît et un merci ne coûtent rien et font toujours plaisir. Aujourd'hui, force est de constater que ces mots disparaissent, y compris dans certaines institutions. C'est bien dommage. À méditer.

J'ai gardé pour la fin quelques remerciements un peu spéciaux que je n'ai pas l'habitude de prononcer lors de mes vœux, mais je voudrais remercier mon mari et mes enfants, qui ont toujours été là pour moi et qui ont accepté mes nombreuses absences.

Et maintenant, le moment que vous attendez tous : le partage du verre de l'amitié. Je remercie le Moulin de Péron ainsi que la vinerie Ludwino à Thoiry pour les boissons.

Conseils municipaux

NOVEMBRE

DELIBERATIONS

- Budget communal 2025 décision modificative budgétaire n°2.
- Mandat de recettes : autorisation pour signer la convention de mandat pour la perception des recettes au titre de l'exploitation des infrastructures de recharges électriques (IRVE) et fixation des tarifs de redevance pour l'exploitation des bornes d'IRVE et des frais de stationnement.
- Modification du tableau des emplois permanents communaux.

DECEMBRE

DELIBERATIONS

- CAPG – Convention relative au versement d'un fonds de concours par la communauté d'agglomération du Pays de Gex à la commune de Péron dans le cadre de sa compétence gestion et valorisation des déchets.
- Office national des forêts coupes de bois proposition d'état d'assiette pour la campagne 2026.
- Modification du règlement de la salle Champ Fontaine suppression de la ligne téléphonique analogique.
- Modification du tableau des emplois permanents communaux.

Amicale des Donneurs de sang Bénévoles Valsenhône et Environs

En 2025, avec 398 donneurs présentés (401 en 2024) dont 27 nouveaux, le niveau des collectes de sang sur le secteur de Péron est resté stable. Plus de 1 100 malades ont pu être soignés. En leur nom, l'Établissement Français du Sang et les bénévoles de l'Amicale remercient chaleureusement les donneurs pour leur fidélité et leur générosité.

La collecte exceptionnelle du 31 décembre a tenu ses promesses puisque 45 personnes ont tendu leur bras, certaines après de longs mois, voire des années d'absence. A l'issue de cette collecte, Michel BRULHART et Jacques BRULHART ont été honorés, l'un pour plus de 170 dons, l'autre pour plus de 110 dons. Au nom de l'EFS, le Dr Florent Jacquet leur a remis diplôme et insigne sous les applaudissements des bénévoles.

En 2026, 6 collectes sont programmées, les prochaines le 4 mars et le 29 avril de 15h à 19h, à la MDA. Depuis la rentrée de septembre, les élèves de la classe de 3^{ème} JSP du collège sont sensibilisés au don de sang. Ils viendront s'informer auprès des équipes médicales lors des collectes. Comme chaque année, l'Amicale sera présente en mai à la fête de printemps



BOULANGERIE

Ouverture de O Comptoir de Péron

La pâtisserie-boulangerie O Comptoir de Péron ouvre ses portes et est heureuse d'accueillir les habitants du secteur.

Nous vous proposons des pâtisseries et du pain frais, préparés avec soin.
Nous sommes ouverts tous les jours de 6h à 19h et serons ravis de vous recevoir.

À très bientôt chez O Comptoir de Péron !
Sylvain PATROIX



PAROISSE

Horaires et lieux des messes de la Semaine Sainte et Pâques 2026

Rameaux	Samedi 21 mars	18H	- St-Jean-de-Gonville - messe anticipée du dimanche des Rameaux
	Dimanche 22 mars	10H	- Thoiry - messe des Rameaux
Jedi Saint	2 avril	19h	- Challex - messe « Cène du Seigneur »
Vendredi Saint	3 avril	20H	- Collonges - Office de la Passion
Samedi Saint	4 avril	21H	- Thoiry - Vigile Pascale
Au cours de cette célébration, 6 jeunes du groupement de Thoiry et 2 jeunes du groupement de Bellegarde seront baptisés.			
Dimanche de Pâques	5 avril	10H	- Péron - messe de la Résurrection

Lancement de la campagne 2026 du Denier de l'Église.

Pour assurer sa mission, annoncer l'Évangile à tous, l'Église catholique en France ne peut compter que sur la générosité des chrétiens. Contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, l'Église ne reçoit aucune subvention de l'État ou aide du Vatican. Le Denier est la principale ressource de l'Église catholique en France : ces dons faits chaque année par les catholiques à leur diocèse est destinée à assurer la vie matérielle des prêtres. Donner pour l'Église, c'est s'engager à ses côtés pour qu'elle ait les moyens d'accomplir sa mission. Les sommes recueillies ont comme vocation première d'assurer la rémunération et la formation de toutes les personnes engagées au service de l'Église : les prêtres en activité ou à la retraite, les laïcs salariés en charge d'une mission pastorale ou d'une responsabilité administrative et les séminaristes. Le don au denier permet à votre paroisse d'accueillir et d'accompagner tous ceux qui le souhaitent, à toutes les étapes de leur vie.

Merci pour votre soutien.

Sur le site du diocèse (www://dons.belley-ars.fr) ou à l'entrée de chaque église se trouve une information détaillée sur la façon de donner, ainsi que des enveloppes.

Père Ishaq Barkat - tél. 04.50.41.20.86 courriel : ishabarkat@gmail.com

Site du groupement : <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/paroisses/thoiry>



Le samedi 31 janvier 2026, nous avons eu l'opportunité d'organiser notre deuxième stage au dojo de Péron avec la venue de Marc BACHRATY de Paris.

Marc est un enseignant professionnel d'Aïkido et possède également un très haut niveau en karaté.

Nous avons pu pratiquer en plus de l'Aïkido, des armes ainsi que des techniques basées sur des attaques de Karaté.

L'expérience fut très enrichissante et nous voulons remercier Marc ainsi que tous les participants dont ceux venus des départements limitrophes.

L'Aïkido club de Péron propose 3 cours par semaine qui sont ouverts à tous.

Les 3 premiers cours d'essais sont gratuits.

Par la suite, la cotisation annuelle (incluant tous les cours et licence fédérale) est de 160 euros pour les adultes.

Il est possible de débiter à n'importe quel moment de l'année.

Pour plus d'information:

www.aikidoperon.com



Vous avez envie de légumes BIO et locaux ?

Grâce à l'AMAP de Péron (les Paniers de la Fontaine), chaque semaine, Laura ou Mireille DALLOZ nous apporte des paniers bien frais et **de saison** devant la boulangerie du centre (qui en passant, a ré-ouvert).

Cultivés à Collonges, quel plaisir et quelle simplicité de récupérer ces légumes chaque **mardi soir de 18h30 à 19h**.

Le principe est celui d'une AMAP :

- Les adhérents s'engagent pour **1 panier par semaine** de mai à décembre (paiements échelonnés)
- Les productrices fournissent des **légumes** aussi **variés** que possible, de saison et bio.

En hiver, les paniers sont en option pour qui veut.

	PETIT PANIER	GRAND PANIER
Poids	3-4 kgs de légumes (parfois des fruits)	6-7 kgs de légumes (parfois des fruits)
Prix	21 euros	40 euros

Ceux qui le souhaitent profitent aussi des **truites** de Versonnex, de **viande bovine** de Menthnières ou encore de **miel** du Jura.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter à : amapperon@gmail.com

Parlez-en autour de vous !



L'amicale Péron Pétanque

Toute l'équipe vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

Le clos de la pétanque ouvrira le vendredi 10 avril 2026 à partir de 18 heures.

Les jours et les horaires pour cette nouvelle saison sont :

Vendredi : 18 heures à 23 heures

Samedi : 15 heures à 23 heures

Buvette et petites restaurations seront disponibles, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. L'espace est ouvert à tous, des plus jeunes aux plus anciens. Venez nombreux pour profiter des parties de pétanque.

Pour rappel, nos concours de cette année :

Le 25 avril 2026 en doublette formée

Inscription à partir de 13 heures.

Le 20 juin 2026 en doublette formée (mémorial Jean-Claude BLONDIN)

Inscription à 9 heures.

Les concours organisés au clos de la pétanque se déroulent toujours dans une atmosphère chaleureuse et pleine de bonne humeur. Quel que soit votre âge, que vous soyez petit ou grand, chacun est le bienvenu pour participer à ces événements et profiter de l'esprit convivial qui règne sur le terrain.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour cette nouvelle année, afin de partager ensemble des moments conviviaux. Votre présence contribuera à faire de cette saison une réussite, et à entretenir l'esprit chaleureux et accueillant. Que vous soyez habitué ou nouveau venu, n'hésitez pas à venir profiter de l'ambiance et des animations proposées tout au long de l'année.

Le président





Dimanche 15 mars 2026
LOTO
Salle des Fêtes de Saint Jean de Gonville

Ouverture des portes dès 14h00

<https://www.bhumeur.mon-paysdegex.fr>



Ce Petit Péronnais N°115 paraît dans une période très particulière : c'est le dernier numéro sous l'égide des conseils municipaux sortants. A Péron, nous remercions Dominique, les conseillers et conseillères pour les excellentes relations que nous avons pu entretenir lors de ce dernier mandat, voir pour certaines depuis des années. Et à Saint Jean, Michel et son conseil pour le fidèle soutien qu'ils ont toujours manifesté envers notre association.

97^{ème} Festival des Musiques
du Pays de Gex



13-14 juin 2026

SAINT JEAN-DE-GONVILLE

Pour la société musicale, les mois à venir seront denses en activités jusqu'en juin, festival oblige.

La collaboration avec la Fanfare Municipale de Meinier (CH) se poursuit. Le séminaire de novembre 2025 a été concrétisé par le concert de Noël à Saint Jean où les deux orchestres étaient réunis à la salle des fêtes pour jouer en deuxième partie cinq des pièces choisies pour le prochain festival. Le 25 janvier dernier, Meinier nous recevait pour la « rebelote ». Nous aurons l'occasion de faire une belle répétition générale le **9 mai prochain**, toujours à Meinier : nous allons nous retrouver pour interpréter la totalité du programme que vous aurez le plaisir d'écouter le **samedi 13 juin à 20h00**, lors du weekend du festival. Ce sont plus de 50 musiciens qui vous feront voyager autour de la planète, accompagnés en cela par les vidéos en cours de réalisation aujourd'hui.

Auparavant, en fin d'après-midi, la scène de la salle des fêtes aura été occupée par les cinq orchestres juniors invités: Saint Genis, Thoiry, Ferney Voltaire, Bellegarde et Péron-Saint Jean.

Le Petit Péronnais de décembre le mentionnait déjà : le **dimanche 14 juin, dès 11h00**, débiteront les aubades des harmonies du groupement

musical dans les quartiers qui se sont portés volontaires pour les recevoir.

Si vous souhaitez écouter l'**Ensemble Harmonique de Bellegarde**, rendez-vous Sous Saint Jean à la Tatte (CHRISTIN), ou alors à Mornex (SAURER et LEHMANN) où seront réunies les deux lyres : la **Lyre Musicale de Saint Genis et la Lyre Challaisienne**. En passant près de l'église de Saint Jean, vous tomberez certainement sur l'**Echo du Crêt de la Neige de Sergy** invités pour l'occasion par les Amis de la Fête, à moins que vous fassiez un tour au carrefour de la Charrière et du Gachet (ZOGBY) : ici, résonneront cuivres et percussions de l'**Ensemble de Cuivres Chancy-Collonges**.

Il faudra vous rendre à Feigères au chemin de la Chapelle (COLLET) si vous voulez apprécier l'aubade de la **Société Musicale de Ferney Voltaire**. A moins que vous soyez tenter de retrouver l'inimitable **Echo de la Valserine** à la Combe (MUZEL). Vous pouvez aller aussi dans le quartier de la Louye à Logras (COMESTAZ) : l'**Echo du Reculet de Thoiry** y sera accompagné par le murmure de l'Annaz.

Pour faciliter ces rendez-vous musicaux : des représentants des différents quartiers seront conviés à une réunion le **23 mars 2026 à la MDA à Péron**. On se fera un plaisir de les informer sur l'organisation et le déroulement de ces rendez-vous.

Maxime COLLET

JEUNESSE

Au fil des saisons, et plus intensément encore cette année, la jeunesse péronnaise n'a pas seulement animé son village : elle l'a fait vibrer.



En 2025, vous avez découvert notre nouveau charnotzet, fier ambassadeur de nos couleurs, présent sur plus de six défilés. Vous avez vu plus de 250 lurons envahir les rues lors du barathon de la fête de printemps, avant qu'une marée humaine de plus de 800 personnes ne fasse battre le cœur du chapiteau de l'école Champ Fontaine.

Puis vint Logras.

Le stade Bernard Blanc investi par la jeunesse. Plus de 2 500 visiteurs, deux bals, une soirée rock, un défilé à n'en plus finir, une banda enflammée... Cette année, à Logras, ce n'est pas seulement la scène qui a pris feu, c'est tout un village qui a dansé.

À peine le temps de reprendre notre souffle que, trois jours plus tard, la cour d'école s'illuminait aux couleurs du 14 juillet. 350 repas servis, des rires d'enfants, des éclats de voix et un ciel embrasé par les feux d'artifice. Être victimes de notre succès ? Si c'est pour vivre ces moments-là, nous signons encore.

Après un été intense, la jeunesse a pris la direction de Malaga. Une parenthèse culturelle, entre musées, découvertes et histoires locales. Oui, même en vacances, l'esprit curieux ne nous quitte pas... et non, aucun excès, parole de jeunesse.

Septembre a marqué une nouvelle page avec la première édition du Festiglisse. Sur les hauteurs de la ferme du Paruthiol, notre toboggan de 110 mètres a retrouvé sa place, accompagné de groupes de musique et de centaines de sourires. Plus de 450 repas servis, des éclats de rire.

Puis, le temps d'une nuit d'automne, Péron est redevenu la capitale de la fête gessienne. Le bal de novembre a fait trembler les murs de Champ Fontaine et rassemblé toute une génération venue célébrer ensemble.

2025 fut une année intense. Une année de partage. Une année d'émotions vraies.

Mais nous ne comptons pas nous arrêter là.

Le repas-spectacle 2026 devait marquer un tournant. Après une édition 2025 en demi-teinte, il fallait relever le défi. Et quelle journée !

Portés par votre enthousiasme, submergés par les réservations, nous aurions presque dû pousser les murs. Grâce à Papy du restaurant L'Hippocampe, les assiettes ont conquis les papilles. Sur scène, nous avons donné notre énergie, notre créativité, notre cœur. Vos retours sont notre plus belle récompense : la Vogue de la Saint-Antoine 2026 restera gravée comme un moment fort, sincère et fédérateur.

Et si 2025 fut belle, 2026 s'annonce éclatante.

Une année pour oser davantage.

Une année pour innover.

Une année pour rassembler encore plus largement.

Notre équipe de 20 jeunes Péronnais avance avec ambition et passion. De nouveaux projets mûrissent déjà. Des idées naissent. Des surprises se préparent. Nous voulons faire de 2026 une année où chaque saison aura son moment fort, où chaque génération trouvera sa place, où chaque événement laissera une trace.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 9 mai pour la fête de printemps et son incontournable barathon.

Enfin, 2026 sera aussi l'année d'un nouveau chapitre pour notre commune. Nous tenions à remercier chaleureusement notre mairesse, Dominique BLANC. Son engagement en faveur du vivre-ensemble, du tissu associatif et du dynamisme communal a profondément marqué Péron. En tant que jeunes du village, nous sommes fiers d'avoir grandi sous son impulsion et sa confiance.

L'histoire continue.

Et elle s'écrira, comme toujours, ensemble.



Nous avons bien débuté la nouvelle année avec la galette des rois. Nous remercions notre traiteur : nous nous sommes régalés !



Malgré le mauvais temps lors du carnaval, les enfants de l'accueil de loisirs ont créé le bonhomme du carnaval, qui sera brûlé après les vacances avec l'école afin de faire venir le printemps.

Un grand merci à Noémie, cette maman bénévole qui est une nouvelle fois venue animer un atelier culinaire auprès des enfants à l'occasion du Nouvel An chinois. Les enfants ont cuisiné plus de 250 nems qu'ils ont pu ramener chez eux pour les partager en famille le soir.

Sur le mois de janvier, les enfants ont découvert les métiers scientifiques à travers de nombreuses expériences, du bricolage et des activités sportives.



Merci Noémie
Atelier culinaire
Nems



En février, nous découvrons les métiers de la construction. Merci à Sarah, une maman architecte, qui nous a préparé des ateliers de manipulation pour faire découvrir son métier aux enfants.

Pour les vacances, ce sont plus de 70 enfants différents qui ont participé à l'accueil. Au programme : l'architecture et les Jeux olympiques d'hiver, avec des intervenants en biathlon, un intercentre et une sortie au parc Tortuga.

Basket à Peron

Le plaisir de jouer, tout simplement !



Une équipe soudée et des partenaires engagés

Le club, c'est aussi une histoire de solidarité locale. Nous sommes ravis de vous présenter nos nouveaux maillots, fièrement portés par nos licenciés et sponsorisés par l'Intermarché de notre commune.

Un immense merci à **Thomas Balaguer**. Son investissement personnel et son soutien permettent à notre club de grandir sereinement. Merci, Thomas, de croire en cette aventure humaine et de contribuer au dynamisme de notre village !



Rejoignez-nous pour la saison 2026-2027 !

Plus d'infos ? Contactez-nous !

Pour toute question sur les inscriptions ou pour simplement discuter avec nous, rien de plus simple : scannez le QR Code pour nous envoyer un message direct sur WhatsApp.



Catégorie	Age	Jour	Horaires
Baby	5 à 7 ans	Mercredi	17h30 - 18h30
Kids 1	8 à 11 ans	Mercredi	17h30 - 19h00
Kids 2	12 à 14 ans	Mercredi	17h30 - 19h00
Ado	15 à 17 ans	Jeudi	19h00 - 20h30
Adultes	18 ans et +	Jeudi	20h30 - 22h00

Retour sur notre soirée pyjama



Notre rendez-vous annuel pour la nuit de lecture a réuni 45 personnes et s'est déroulé dans la bonne humeur: une bonne soupe pour nous réchauffer et partager un moment convivial puis place aux histoires.

Cette année le thème de la nuit de la lecture était «villes et campagnes». Deux petits rats sont venus nous rendre visite sous la forme d'un petit théâtre d'ombres. Une jolie façon d'interpréter une version originale de la fable « Le rat des villes et le rat des champs».

Les bénévoles de la bibliothèque avaient également choisi des contes et un kamishibai pour illustrer ce vaste thème.

Un grand merci aux familles qui se sont déplacées avec leurs enfants. Les nuits de la lecture célèbrent le plaisir de lire sous toutes ses formes, raison pour laquelle nous ouvrons les portes de la bibliothèque de notre village durant cet événement national.



Conférence de M. Mélo

Le mardi 3 février 2026, la bibliothèque a accueilli l'historien péronnais Alain Mélo pour la désormais traditionnelle conférence annuelle.

Près de 40 personnes, curieuses de l'histoire de notre village et de notre région, sont venues l'écouter nous parler de l'arrivée du train à Péron et dans le Pays de Gex.



La ligne, inaugurée le 11 juin 1899, qui a transporté des passagers jusqu'au 31 mai 1980 ainsi que des marchandises jusqu'en 2014, est désormais la voie verte de notre commune.

Après un débat riche en questions, c'est autour du vin chaud que la soirée s'est prolongée.

Un grand merci à Alain pour la richesse de ses connaissances qu'il aime à partager et... à l'année prochaine !



Lectures de Pâques

Mercredi 1^{er} avril
 à partir de 10h30

Le printemps arrive enfin, et avec lui les manifestations du comité des fêtes ! La trêve hivernale a été longue, nous commençons à trépigner d'impatience de vous retrouver !



Au programme, la soirée théâtre du samedi 28 mars 2026, où nous recevrons la troupe de « Tous en scène » avec sa nouvelle pièce. Quel plaisir de les retrouver, chacun de leur passage dans notre commune est un vrai succès : un vaudeville comme on les aime, saupoudré de bonne humeur et de rires. Ils reviennent donc cette année avec leur pièce intitulée « Mes anciennes maîtresses » de François SCHARRE. Le pitch : Lionel a prévu d'inviter ses anciennes maîtresses pendant un week-end où sa femme Monique est en déplacement professionnel. Quand celle-ci surprend sa conversation

avec un ami, Lionel prétend qu'il voulait parler de ses anciennes maîtresses... d'école ! Quand Monique annule son déplacement au dernier moment, il va devoir organiser rapidement un goûter avec ses maîtresses à la retraite. Entre les maladresses de son meilleur ami, les gaffes de sa nouvelle voisine et le caractère bien trempé des « vraies » maîtresses, Lionel va passer un week-end dont il se souviendra longtemps !

Alors pour passer une bonne soirée à nos côtés, appelez-nous au 06 15 63 59 69, ou rendez-vous sur Helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-peron/evenements/soiree-theatre-3>, ou flashez le QR code.



Ouverture des portes à 19h avec buvette et petite restauration (bar à pâtes, pâtisserie...), début de la pièce à 20h30.

Le mois de mai sera, quant à lui, animé par une des plus belles manifestations de Péron, la fête de printemps, le week-end des 9 et 10 mai 2026. Les membres du comité des fêtes vous attendent pour leur traditionnel vide-grenier le dimanche de 8h à 16h30. Venez chiner, flâner, profiter des activités proposées et vous restaurer avec un bon repas sous le chapiteau préparé par nos supers cuisiniers.



Si vous souhaitez débarrasser votre grenier, garage, maison ou vos placards, ni une ni deux, venez vous inscrire et réserver votre emplacement via notre formulaire d'inscription :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-peron/evenements/vid-grenier-10-mai-2026-peron>

Bien entendu, pour toute question, le comité reste disponible par mail à comite.peron@gmail.com

Les beaux jours arrivent, le comité des fêtes tient à votre disposition tout le matériel nécessaire à vos manifestations, fêtes, réunions, la liste et la réservation sont disponibles sur demande par mail à loc-mat.cdfp@gmail.com

Pour tous renseignements sur nos manifestations, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à comite.peron@gmail.com.

Matériel à la location Comité des Fêtes de Péron	
Articles	Tarifs à l'unité
1 Tables + 2 bancs (loue 1 à 5 tables)	15 €
1 Tables + 2 bancs (location 6 et +)	10 €
Barnum 6x4m	75 €
Chapiteau 6x4m avec remorque	70 €
Bar en Bois pliable	25 €
Buvette bar	70 €
Remorque frigorifique	200 €
Voiture C15 frigorifique	100 €
Grill plancha à gaz	50 €
Poêle à paëlla et réchaud	40 €
Réchaud tripattes	25 €
Réfrigérateur	25 €
Réfrigérateur à boissons	25 €

Matériel à la location Comité des Fêtes de Péron	
Articles	Tarifs à l'unité
Congélateur	25 €
Cafetière 120 tasses	25 €
Cafetière 50 tasses	25 €
Crêpière professionnelle	40 €
Machine à Hot Dog	40 €
Marmite et Faitout	20 €
Friteuse électrique 380V	50 €
Friteuse électrique 220V, 2 bacs	50 €
Friteuse de comptoir 220V	30 €
Bain-Marie portable	40 €
Bain-Marie étuve	60 €
Broche	100 €
Groupe électrogène	150 €

CINEMA DE PERON

MERCREDI 11 MARS

SALLE CHAMP FONTAINE



A 17H45

ENFANTS
4.50€



A 20H30

ADULTES
5.50€

SNACKING ET BOISSONS SUR PLACE

CINEMA DE PERON

MERCREDI 1 AVRIL

SALLE CHAMP FONTAINE



A 17H45

ENFANTS
4.50€



A 20H30

ADULTES
5.50€

SNACKING ET BOISSONS SUR PLACE



Le calendrier

2026

Date	Association	Manifestation	Lieu
MARS 2026			
Dimanche 8	SOU DES ECOLES	Loto	Champ-Fontaine
Mercredi 11	COMITE DES FETES	Cinéma	Champ-Fontaine
Samedi 14	RUGBY CLUB CANTON COLLONGES	Repas dansant	Champ-Fontaine
Dimanche 15	SOCIETE MUSICALE LA BONNE HUMEUR	Loto	St-Jean-de-Gonville
Dimanche 15	MAIRIE	Elections municipales	Maison des associations
Samedi 21	BELOTE GESSIENNE	Master Belote	Champ-Fontaine
Samedi 21	LE FOUR DU CRET	Vente de pains	Logras
Dimanche 22	MAIRIE	Elections municipales	Maison des associations
Samedi 28	COMITE DES FETES	Théâtre	Champ-Fontaine
AVRIL 2026			
Mercredi 1	COMITE DES FETES	Cinéma	Champ-Fontaine
Mercredi 1	BIBLIOTHEQUE	Lectures de Pâques	Bibliothèque
Samedi 25	PERON PETANQUE	Concours	Stade de Logras
Week-end 25-26	ASSOCIATION ALMURIC	Salon BD	Champ-Fontaine
Mercredi 29	DONNEURS DE SANG	Collecte	Maison des associations
MAI 2026			
Dimanche 3	LA VOIE DU DRAGON	Stage self défense	Maison des associations
Mercredi 6	COMITE DES FETES	Cinéma	Champ-Fontaine
Samedi 9	BOULES	Concours	CM
Samedi 8	ASSOCIATIONS COMMUNALES	Barathon + Bal	Champ-Fontaine
Dimanche 9	ASSOCIATIONS COMMUNALES	Foire de printemps	Champ-Fontaine
JUN 2026			
Mercredi 10	COMITE DES FETES	Cinéma	Champ-Fontaine
Samedi 13	LA VOIE DU DRAGON	Passage de grade	Gymnase
Week-end 13-14	MUSIQUE	Festival des Musiques	St-Jean-de-Gonville
Vendredi 19	SOU DES ECOLES	Fête de la musique	Champ-Fontaine
Samedi 20	PERON PETANQUE	MEMORIAL BLONDIN	Stade de Logras
Mercredi 24	DONNEURS DE SANG	Collecte	Maison des associations
Vendredi 26 - Samedi 27	SOU DES ECOLES	Fête de l'école	Champ-Fontaine



NUMEROS D'URGENCE



SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
Collonges	04 50 59 63 03
Mardi et jeudi	8h - 12h
Vendredi	9h - 12h
POMPIERS	18
Appel d'URGENCE européen	112
PHARMACIE de garde	3237

ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire - maternelle	04 50 56 37 52
Collège	04 50 59 58 00
Centre de Loisirs	04 50 48 31 52
Halte-Garderie La Roulinotte	06 88 90 10 55

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY	04 50 42 12 65
Point d'accès au Droit, GEX	04 50 41 35 86
CAF de l'AIN	0 810 25 01 10
Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY	3949

BIBLIOTHEQUE

Téléphone	04 50 56 41 39
Le mardi	de 16h30 à 18h00
Le mercredi et le samedi	de 10h00 à 12h00

CINEMA PERON

cinemaperon@gmail.com

COMITE DES FETES

Loc. matériel locmat.cdfp@gmail.com

TRANSPORT A LA DEMANDE

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 - 14h à 17h
0 800 00 67 59 ou tad.paysdegexagglo.fr

RESTAURANTS SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière	04 85 03 17 17
L'Hippocampe	04 57 28 40 16
Pizza Roma (Foodtruck)	04 50 59 40 71
Obsessions Culinaires (Foodtruck)	07 87 29 14 32
Pizzeria La Baronessa	04 57 28 16 17
Pizza Nomade	07 83 50 47 71

TAXI

taxis.chapelain@orange.fr	06 33 41 45 79
taxivilleneuve.01@orange.fr	06 70 31 42 71

SANTE SUR LA COMMUNE

PHARMACIE

PERON, ZA de Pré Munny 04 50 40 10 34

OSTEOPATHE

E. PORTHA 04 50 59 98 06

PSYCHOLOGUE

Mme DAVIOT-EVRARD 04 50 41 65 37

INFIRMIERE

CHAUVRY-CARNEC Séverine
369, ch. de la vie de l'Etraz
01630 PERON 06.49.45.49.09

CABINETS MEDICAUX

ST JEAN DE GONVILLE 04 50 56 44 21
COLLONGES 04 50 56 71 00
CPTS (Communautés professionnelles Territoriales de Santé) Service d'orientation médicale 06 80 17 41 82

INFIRMIERES

Cabinet COLLONGES 04 50 56 71 64

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman 04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy 04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien 04 50 49 65 65
Tougin Gex 04 50 40 38 38
Cantonal à Genève 00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin 00 41 22 719 61 11

PEDICURE-PODOLOGUE

Cabinet COLLONGES 06 70 26 62 29
Du mardi au vendredi de 9h-12h40 et de 14h-19h

COLLECTE DES DECHETS

Ramassage
des ordures ménagères le jeudi
Maison des usagers gessiens 04 50 40 95 00
Allo Encombrants 04 50 20 65 86

DECHETERIE PERON

04 50 59 14 64

Fermée les jours fériés

De mars à octobre

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h00
13h45 à 18h00

Le samedi 8h30 à 18h00

Le dimanche 9h00 à 12h00

Novembre à Février Fermeture à 17h00

RELAIS POSTE INTERMARCHÉ 04 50 59 15 70

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

REPAS DANSANT

DE SOUTIEN DU

RCCC



SAMEDI 14 MARS 2026-19H30
SALLE CHAMP FONTAINE A PERON



MENU

- BUFFET DE SALADES
- POULET SAUCE FORESTIÈRE
- RIZ PILAF
- TARTE AUX POMMES

TARIFS

- ADULTES: 20 €
- ENFANTS (-12 ANS) : 12€

RÉSERVATION :
rugbycollonges@yahoo.fr
▶ **06 76 41 23 51**

SCANNEZ ICI !



Comité de rédaction :

Céline FOURNIER, Denise HUGON, Catherine DE JESUS, Amandine ROSSAS, Luc BARRIERE-CONSTANTIN, Dominique GIGI, Guillaume MARTINOD, Régis VISCONTI